

## **GRAND CONSEIL session 28 et 29 septembre 2010**

Commission d'enquête parlementaire : élection d'un membre et d'une présidente en remplacement de Patrick Erard désormais candidat au Conseil d'Etat.

Véronika Pantillon PVS est élue sans débat membre et présidente de la CEP

---

10.054 Décret portant modification du décret instituant une commission d'enquête parlementaire. L'allongement du délai est accepté 111 voix sans opposition.

10.055 Décret sur une demande de levée d'immunité d'un membre du Conseil d'Etat par le ministère public. Décret accepté à l'unanimité 106 voix sans opposition.

10.106 Traitement du postulat PVS « fraude fiscale et rendement de l'impôt ». Le postulat combattu par la droite unanime est accepté par 56 voix contre 50.

10.040 Loi sur l'accueil des enfants – Rapports du Conseil d'Etat et de la commission ad hoc à l'appui d'un projet de décret soumettant au vote du peuple :

a) l'initiative législative populaire « pour un nombre approprié de structures d'accueil de qualité »

b) le contre-projet du Grand Conseil sous forme d'une loi sur l'accueil des enfants (LAE)

Entrée en matière acceptée et suspension de séance pour analyser des amendements déposés après l'examen de la Commission ad hoc. Irritation au sein du plénum. Cette manière de procéder bloque le traitement par le GC, alors que la Commission ad hoc a terminé ses travaux.

Deux postulats (voir ci-dessous 10.170 et 10.171) de la Commission simplifient finalement la situation. Amendements « épïcènes » de la Commission admis sans débat ! La loi est acceptée 92 par voix contre 16 à la majorité qualifiée. Le décret est accepté voix contre à la majorité simple 84 contre 2.

10.163 Postulat de la Commission préalable Accueil des enfants cherchant à améliorer les Conditions de travail difficiles des structures d'accueil et les proportions des formations admises. Le CE refuse le postulat. Il est soutenu par la gauche. Le postulat est accepté par 55 voix contre 51.

10.170 Postulat de la Commission préalable Accueil des enfants demandant d'étudier le passage de 3 à 4 m2 par enfant. Le postulat est accepté par 56 voix contre 44.

10.171 Postulat de la Commission préalable Accueil des enfants s'agissant du personnel d'encadrement. Le postulat est accepté par 57 voix contre 44.

04.174 Classement de la motion populaire

07.171 Postulat PLR « bons de garde » : classé

10.029 Loi vétérinaire – Rapports du Conseil d'Etat et de la commission ad hoc à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi vétérinaire (LVét). Loi acceptée par 103 voix sans opposition.

10.044 H20 évitement du Locle et de La Chaux-de-Fonds – Rapport du Conseil d'Etat

a) pour information concernant la planification de l'évitement du Locle et de La Chaux-de-Fonds par la route principale H20

b) proposant le classement de la motion populaire 02.136 « à quand le bout du tunnel ? »

Rapport de la Commission « routes » sur le rapport du Conseil d'Etat.

Admis sans débat contradictoire et motion classée.

10.041 Etablissements pénitentiaires – Rapports d'information du Conseil d'Etat concernant l'ouverture de Fr. 805'370.- pour compenser le renchérissement accumulé du projet , de rénovation et d'agrandissement, des établissements pénitentiaires cantonaux.

10.033 Financement des établissements médico-sociaux – Rapports du Conseil d'Etat et de la commission « santé » à l'appui d'un projet de loi sur le financement des établissements médico-sociaux (LFinEMS). Entrée en matière admise unanimement.

Amendements tendant à une meilleure application de la CCT21 : admis

Amendements au sujet du libre choix des futurs résidents et des missions spécialisées plus ou moins définies des EMS. Tous admis.

Amendement et sous amendement qui veulent fixer des minimums de dotation en personnel. Cette notion fait l'objet d'un postulat.

Amendement et sous - amendement pour inscrire dans la loi la dotation en personnel soignant... accepté par 55 contre 48.

Et question pointue : peut-on voter un amendement - qui pourrait coûter cher - à la majorité simple ? Le GC par 54 contre 52 estime qu'il peut se passer de la majorité qualifiée !!!

La loi est acceptée par 86 voix contre 2.

10.159 Postulat Favoriser les unités d'accueil temporaires UAT : non combattu

10.160 Postulat Formation professionnelle : non combattu

10.169 Postulat C. Gueissaz, M. Maire-Hefti, J.-F. de Montmollin « quelle place pour les assistantes en soins et santé communautaires » : non combattu.

10.161 Recommandation sur les EMS : retirée car devenue inutile.

10.028 Traitement des déchets – Rapport du Conseil d'Etat et de la commission ad hoc à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi concernant le traitement des déchets (LTD) – Accueil globalement favorable.

Amendement PLR visant la proportion impôt-taxé refusé par 69 voix 30

La loi est acceptée par 103 sans opposition.

3 motions sur le même sujet classées.

10.039 Centre neuchâtelois de psychiatrie – Rapports du Conseil d'Etat et de la Commission « santé » à l'appui d'un projet de décret approuvant les options stratégiques du Centre neuchâtelois de psychiatrie pour la période 2010-2012. Décret adopté par 76 voix contre 11.

---

#### Interpellations

10.130 Interpellation Fabien Fivaz, suite : « Le RUN fait-il encore partie des priorités du Conseil d'Etat ? ». L'ouverture du débat avait été acceptée. Remarques complémentaires de l'interpellateur. Débat mou. Réponse pour l'instant dilatoire du CEtat.

10166 Interpellation Raymond Clottu « Insultes, violences et déprédations dans le train Neuchâtel – Buttes lors de la Fête des Vendanges » – développement classique.

10.167 Interpellation du groupe socialiste « SSRT : une situation qui préoccupe » - développement acide : on attend des précisions de l'avenir de ce service mis sous le feu de l'actualité....

#### Recommandation

10.168 Recommandation du groupe socialiste « Révision de la LACI acceptée : et après ? ». Après le développement écrit, le PS développe : NE a refusé la loi en votation ; mais la loi a été acceptée. Qu'allons-nous faire ? Le CEtat accepte la recommandation et intervient sur le plan parlementaire à Berne. L'UDC combat la résolution. La recommandation est acceptée par 78 voix contre 14.

#### Motion

10.151 Motion interpartis de gauche « il faut connaître l'ampleur et l'évolution de la pauvreté pour la combattre ! ». Développement classique. Amendement du Conseil d'Etat qui voudrait étudier et résultats tous les quatre ans. Sous-amendement : tous les deux ans ! Motion acceptée sans discussion et sans vote.

---

Le Grand Conseil marque le départ de la chancelière. Eloges bien sentis.

---